

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTINU 1
LANGUES VIVANTES (Italien)

Compréhension : 10 points

Expression : 10 points

Temps alloué : 1 heure

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.

L'ensemble du sujet porte sur l'axe 8 du programme : **Territoire et mémoire**

Il s'organise en deux parties :

- 1- Compréhension de l'oral
- 2- Expression écrite

Vous disposez tout d'abord de cinq minutes pour prendre connaissance de l'intégralité du dossier.

Vous allez entendre trois fois le document de la partie 1 (compréhension de l'oral).

Les écoutes seront espacées d'une minute.

Vous pouvez prendre des notes pendant les écoutes.

À l'issue de la troisième écoute, vous organiserez votre temps comme vous le souhaitez pour rendre compte en français du document oral et pour traiter le sujet d'expression écrite (partie 2) en italien.

1. Compréhension de l'oral (10 points)

Titre du document : La pizza, patrimonio dell'umanità - SiComunicazione

Source : www.youtube.com/watch?v=guuFGtAu8mU, 7 décembre 2017

Vous rendrez compte librement en français de ce que vous avez compris du document.

2. Expression écrite (10 points)

Vous traiterez, en italien, l'un des deux sujets suivants au choix (A ou B). Répondez en 100 mots minimum.

SUJET A

La pizza e l'arte di farla sono diventate patrimonio dell'umanità (UNESCO). Scrivi una mail al tuo amico italiano per dire se sei d'accordo con questa decisione o se questa decisione ti sembra assurda. Giustifica la tua opinione.

SUJET B

Una delle persone intervistate afferma: "La pizza per me è un'opera d'arte". Quali sono, secondo te, le ragioni che spiegano la sua posizione?